Association Africaine des Juristes de Banque

et Etablissement Financier

Cérémonie d'ouverture des 23es Journées annuelles de l'AJBEF,

Bujumbura -Burundi

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'AJBEF AFRIQUE

Excellence, Monsieur le ministre de la Justice, des droits de la personne et du Genre ;

Monsieur le représentant du président de la Cour suprême ;

Monsieur le représentant de la Banque Centrale du Burundi ;

Monsieur le représentant de la Banque Centrale du Congo ;

Monsieur le Président et Directeur Général de AFB CD SA

Monsieur le représentant du gouverneur de la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) ;

Monsieur le Président de l'Association Burundaise des Établissements Financiers (ABEF) ;

Monsieur le représentant du Club des dirigeants des banques ;

Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA ;

Monsieur le Président de l'Association Burundaise des Établissements Financiers (ABEF) ;

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux des banques et établissements Financiers ;

Mesdames et Messieurs experts et partenaires ;

Chers membres de l'AJBEF;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une profonde émotion, une grande fierté et un réel sentiment de responsabilité que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture des Journées annuelles de l'Association Africaine des Juristes de Banque et Établissement Financier d'Afrique, « **AJBEF**».

Au nom de l'ensemble des membres de notre Association, je vous souhaite la bienvenue à ces importantes assises consacrées à un sujet qui se trouve au cœur de l'évolution de notre profession :

« Juriste de banque : acteur incontournable de la stabilité bancaire et financière ».

Ce thème traduit une conviction forte : **le juriste de banque n'est plus seulement un technicien du droit ; il est devenu un véritable acteur stratégique de la banque.**

Dans un environnement marqué par la transformation numérique, le renforcement des exigences prudentielles et réglementaires, la lutte contre la criminalité financière, la multiplication des risques et la complexité des opérations bancaires et financières, **la sécurité juridique est devenue une condition essentielle de la confiance et de la stabilité.**

Le juriste doit donc **intervenir en amont** de la décision. Il doit anticiper les risques, sécuriser les opérations, accompagner la gouvernance, contribuer à la conformité et participer à la prévention des contentieux.

Il ne doit pas seulement expliquer le droit, il doit contribuer à faire du droit un instrument de sécurité, de performance et de pérennité de l'institution financière.

Mesdames et Messieurs,

Notre présence à Bujumbura revêt une signification toute particulière.

L'AJBEF - AFRIQUE revient au Burundi.

En effet, c'est ici même, en **avril 2018**, que notre Association avait organisé ses **16èmes** journées annuelles.

Huit années plus tard, nous avons le privilège de nous retrouver à nouveau dans cette belle ville de Bujumbura, pour poursuivre nos réflexions sur les enjeux qui préoccupent notre secteur.

Ce retour est pour nous un symbole fort de continuité, de fidélité et de confiance. Il témoigne également de la vitalité des liens qui unissent les juristes, les magistrats, avocats, les universitaires, les régulateurs et les acteurs du secteur bancaire et financier.

À cet égard, permettez-moi d'exprimer, au nom de l'AJBEF - AFRIQUE, notre **profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le ministre de la Justice,** pour avoir accepté que ces Journées se tiennent au Burundi, mais également pour son implication et son appui stratégique dans leur organisation.

Je voudrais également adresser nos sincères remerciements à **Monsieur le Président de l'Association Burundaise des Établissements Financiers, l'ABEF, Vice-président et représentant du Club des dirigeants des banques,** ainsi qu'à toute son équipe.

Monsieur le Président, nous vous sommes profondément reconnaissants pour votre disponibilité, votre accompagnement et votre engagement dans la préparation de ces Journées, ainsi que pour votre contribution à la mobilisation des établissements financiers, des juristes et des professionnels de notre secteur.

Votre soutien donne à cette nouvelle édition de Bujumbura une dimension particulière et témoigne de la force de notre coopération professionnelle africaine.

Nous adressons également nos remerciements au Président-directeur général de l'AFB CD SA.

À toutes les autorités burundaises, aux experts, aux institutions partenaires, aux magistrats, aux professeurs, aux professionnels du secteur bancaire et financier et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces assises, nous adressons notre profonde reconnaissance.

Mesdames et Messieurs,

Ces journées ne doivent pas être simplement un rendez-vous annuel.

Elles doivent être un espace de **réflexion, de partage d'expériences, de formation et de construction de solutions** face aux défis nouveaux auxquels notre profession et notre secteur sont confrontés.

L'AJBEF - AFRIQUE entend continuer à œuvrer pour une expertise juridique bancaire africaine forte, moderne et adaptée aux réalités de notre continent.

Notre ambition est de contribuer, par le droit, à une meilleure gouvernance, à une plus grande sécurité des opérations et à un système bancaire africain plus résilient et plus stable.

Je formule donc le vœu que nos travaux soient riches, constructifs et porteurs de propositions concrètes.

Que cette édition de Bujumbura marque une nouvelle étape dans le renforcement de notre profession et dans la consolidation de notre engagement commun au service du secteur bancaire et financier africain.

Sur ces mots, et avec une profonde reconnaissance envers les autorités et le peuple burundais pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.

Vive l'AJBEF !

Vive la coopération entre les professionnels du droit et du secteur bancaire et financier africain !

Vive le Burundi !

Ensemble, nous œuvrons pour une Afrique forte, unie et portée par le droit, la confiance et l'excellence !

Je vous remercie.

Bujumbura, le 06 octobre 2026.

Le Président AJBEF – AFRIQUE

Dieudo BIN POSHO